



Communiqué de presse
Bordeaux, le 22 mars 2016

L'État, le conseil régional et les banques signent une charte de soutien à la filière avicole

Les mesures sanitaires liées à la lutte contre l'épizootie de l'influenza aviaire ont des conséquences économiques majeures pour l'ensemble de la filière foie gras du Sud-Ouest. Face à cette situation, l'État, l'Europe et la Région ont décidé d'agir conjointement avec des moyens exceptionnels pour soutenir les éleveurs et les entreprises concernés.

Au-delà des aides publiques, l'ensemble des établissements bancaires de la région s'associe à cette mobilisation pour accompagner leurs clients concernés et rechercher au cas par cas des solutions de financements appropriées.

A l'issue du Comité Régional de Suivi de la crise aviaire, une charte d'engagements réciproques pour soutenir la filière avicole a été signée en présence de l'Etat, de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes et de la Chambre régionale d'agriculture. Cette signature se déroulera le jeudi 17 mars 2016 à l'Hôtel de Région à Bordeaux.